

litain de toutes les église du rite latin en Russie. Ce fut toujours la tactique des Czars de faire asseoir sur les principaux sièges des hommes indignes, que le pouvoir civil imposait au Pape à force de mensonges. Ce métropolitain était un intrigant ambitieux, et il fut, pendant plus de 30 ans, le fléau du catholicisme. Les excès auxquels il se porta seraient à peine croyables, si tous les témoignages contemporains, orthodoxes comme catholiques, n'en faisaient foi.

Sachant que le gouvernement russe tenait à mettre la main sur l'Eglise catholique, il suggéra d'instituer à St. Pétersbourg un collège ecclésiastique romain, à l'imitation du Saint-Synode schismatique. Toutes les affaires des six diocèses latins et des trois diocèses ruthènes, qui existaient alors en Russie, devaient en dernier ressort être soumises à ce tribunal. C'était du même coup restreindre la juridiction des suffragants au profit du métropolitain, et supprimer tout recours à Rome. En diplomate habile, il se fit nommer président de ce tribunal, et se donna pour assesseurs deux moines de mœurs dissolues, dont l'un se maria parce que Pie VII avait refusé de l'élever à l'épiscopat. Comme chancelier, il choisit son propre frère, hérétique et de mœurs au moins équivoques.

Bien qu'il n'eût aucune juridiction sur l'église ruthène unie, il s'intitulait archevêque métropolitain des églises des deux rites en Russie, et lors du concordat de 1793, il intrigua avec les schismatiques pour empêcher le rétablissement de la métropole de l'église ruthène. Plus tard, il est vrai, Alexandre I rétablit cette métropole à Wilna : mais, pour se venger, Siestrzencewicz entrant par avance dans les vues secrètes du gouvernement, il employa toute son influence à forcer les populations à embrasser le rite latin ou à se faire schismatiques. Après cela, pour en imposer aux simples d'esprit, il osa prendre dans des actes publics la qualification de *Lézat à latere* du S. Siège, et faire solliciter pour lui, à plusieurs reprises, le chapeau de cardinal, que Rome refusa toujours de lui accorder. Son administration fut une monstruosité : dans les causes matrimoniales, il vendait à prix d'argent des sentences de divorce, à ceux qui étaient assez riches pour les payer ; il sécularisait les moines indociles ou dissolus qu'en faisaient la demande, et les élevait ensuite aux meilleures positions dans l'Eglise. Il se déclara, dans un mandement, le protecteur de la société biblique en Russie ; et pour tromper le peuple, il ne craignit pas de falsifier, à cette occasion, le texte du Concile de Trente et des brefs pontificaux qui avaient condamné la Société. Pie VII lui écrivit une lettre très sévère, et lui ordonna de désavouer sa Pastorale et